



Journal des Comités ATTAC 76-27

22bis rue Dumont d'Urville 76000 ROUEN
correspondance@attac-rouen.fr
<https://276.site.attac.org>

Décembre 2023

ÉDITO

Ce journal traite de quelques grandes problématiques actuelles :
La guerre Israël-Palestine
Face au changement climatique : Quelles réponses ?
La politique sociale

Même si nos regards sont tournés vers la Palestine, nous avons tenté de mettre en évidence les incohérences et les insuffisances dans la volonté de faire face au changement climatique. Nous avons abordé aussi quelques aspects concernant la politique sociale en France.

Pour un embargo bilatéral sur les armes à destination

Plus d'une centaine d'organisations à travers le monde, dont Attac France, ont signé une [tribune](https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/pour-un-embargo-bilateral-sur-les-armes-a-destination-d-israel) (<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/pour-un-embargo-bilateral-sur-les-armes-a-destination-d-israel>) pour mettre fin à la complicité avec les crimes internationaux et demandent à cet effet un embargo bilatéral sur les armes à destination d'Israël.



Les organisations exigent que les États qui ont fourni et continuent de fournir des armes et d'autres formes d'assistance militaire à Israël respectent leurs obligations légales et agissent de manière résolue et urgente pour empêcher Israël de

perpétuer de nouveaux crimes et d'autres violations graves du droit international.



Les obligations contraignantes qui incombent aux États en vertu du droit international relatif aux droits humains, du droit pénal international et de la Charte des Nations unies, exigent qu'ils mettent immédiatement un terme à ces transferts d'armes et qu'ils suspendent toutes les licences d'armes.



Fondée en 1998, Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.

Mouvement d'éducation populaire, l'association produit des analyses et expertises, organise des manifestations et des événements, mène des campagnes et des actions.

Adhérer ou faire un don à Attac, c'est nous permettre d'agir en toute indépendance et nous aider à traquer sans relâche les banques et les multinationales prédatrices.

Passer à l'Attac c'est aussi la possibilité de rejoindre l'un des cent groupes locaux qui agissent partout en France, de se former et de participer à nos campagnes et actions symboliques ou désobéissantes.

En adhérant à Attac vous recevrez le journal trimestriel *Lignes d'Attac*, par courrier ou par courriel.

Alors n'attendez plus !

<https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>

Pour un embargo bilatéral sur les armes à destination d'Israël (suite de la page 1)

Depuis le lancement de sa vaste offensive de représailles sur Gaza le 7 octobre 2023, l'armée israélienne a mené des attaques aveugles, disproportionnées et illégales contre des infrastructures civiles, faisant de nombreuses victimes civiles, en utilisant des armes explosives et du phosphore blanc.

À ce jour, l'offensive militaire israélienne a fait près de 20 000 victimes parmi les Palestiniens, dont 67% d'enfants et de femmes, sans compter les disparus et présumés morts ou piégés sous les décombres. Les civils palestiniens sont pris au piège dans des conditions désastreuses sous des bombardements quasi constants, où ils n'ont aucun accès à un abri, à la nourriture, à l'eau, à l'électricité ou au carburant. « *Le siège complet de Gaza, associé à des ordres d'évacuation irréalisables et à des transferts forcés de population, constitue une violation du droit humanitaire international et du droit pénal international* », comme l'ont dénoncé les experts de l'ONU.

Compte tenu des preuves accablantes, les États qui fournissent des armes et d'autres formes d'assistance militaire à Israël ne peuvent pas prétendre qu'ils ne sont pas au courant de la myriade de violations graves du droit international qui sont commises, et l'ont été, depuis des décennies. La fourniture d'armes ou d'un soutien militaire à Israël peut rendre les États exportateurs complices de ses actions.

Personne ne peut ignorer ces actes contre des civils et des infrastructures civiles, notamment contre le personnel de santé, les journalistes, les hôpitaux, les écoles, les mosquées, les églises, les boulangeries, les infrastructures de télécommunications et les zones de passage sécurisé.

En plus de bombarder Gaza, Israël a intensifié sa répression et ses punitions collectives contre le peuple palestinien des deux côtés de la Ligne verte. Depuis le 7 octobre, en Cisjordanie, incluant Jérusa-

lem Est, les forces d'occupation israéliennes et les colons ont fait de nombreuses victimes parmi les Palestiniens, dont de nombreux enfants.

Alors qu'Israël continue d'importer des armes, avec plus de 4 milliards d'USD par an en provenance des seuls États-Unis et de l'Allemagne, il s'est également imposé comme un leader dans l'industrie de la cybersécurité et de la surveillance. Ces technologies sont souvent présentées comme ayant été testées avec succès sur la population palestinienne.

Tous les États doivent immédiatement suspendre les transferts d'articles militaires et de services et d'assistance associés vers Israël. Outre l'imposition d'un embargo bilatéral sur les armes et s'abstenir de conclure tout accord de coopération militaire, y compris en matière de formation et de coopération opérationnelle pouvant constituer des violations graves du droit international.

- Tous les États doivent imposer un cessez-le-feu immédiat, l'accès inconditionnel et sans entrave du carburant et de l'aide humanitaire, y compris l'eau, la nourriture et les fournitures médicales, dans la bande de Gaza et la levée immédiate du blocus.

- Les États qui autorisent la poursuite des transferts d'armes et d'autres formes de soutien militaire à Israël doivent y mettre fin immédiatement conformément à leurs obligations en matière de droit international.

- Les États qui importent des armes et des technologies de surveillance d'Israël doivent immédiatement mettre fin toutes ces importations.

Les États de transit doivent refuser que leurs ports et aéroports soient utilisés pour le transfert d'armes vers Israël.

Dominique, Françoise et Michèle, ATTAC Rouen, le 15.12.2023



Gaza 1956, en marge de l'histoire par Joe Sacco, BD



Joe Sacco est un journaliste américain également créateur de bandes dessinées. Il s'est rendu à Gaza à plusieurs reprises au début des années 2000 dans le but d'enquêter sur les « événements » survenus un demi-siècle plus tôt.

1956 : Israël occupe brièvement Gaza, alors sous autorité égyptienne. Les exactions commencent... Les hommes sont rassemblés, frappés, exécutés de sang-froid, la plupart

du temps désarmés et non combattants. L'ONU avance le chiffre de 275 morts, c'est sans doute beaucoup plus ! A cela s'ajoute la destruction systématique des maisons sensées abriter des « terroristes » ou des

soldats. Cela ne sert à rien, sinon à humilier les habitants, ce qui est une stratégie récurrente et toujours actuelle de l'état d'Israël.

L'auteur passe en permanence d'une époque à l'autre, rien n'a vraiment changé ! Il pourrait tout aussi bien ajouter un chapitre similaire concernant la situation actuelle. Ce sont les mêmes larmes, les mêmes cris, les mêmes terreurs, le même désespoir. Comme il le note dans la préface : les journalistes « pourraient fourguer aujourd'hui leur papier du mois dernier – voire celui de l'an dernier – et personne ne verrait la différence. » La guerre n'a pas commencé le 7 octobre 2023.

Il faut lire cette BD aux dessins très détaillés – et qui a reçu de nombreux prix – si on veut comprendre ce qu'est la vie à Gaza, hier comme aujourd'hui. Et demain ?

Proposé par Hervé, ATTAC Rouen

Attac Rouen Agglo et le Collectif Rouennais pour un Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Le mot « Humanité » n'a-t-il plus aucun sens, face aux intérêts politico-économiques de certains gouvernants barbares et extrémistes ?



Très vite, ATTAC Rouen Agglo s'est engagé auprès du Collectif Rouennais pour un Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CRPJDPI). Nous participons aux initiatives chaque samedi après-midi (rassemblements, manifestations, déambulations dans les rues de Rouen, retraite aux flambeaux,

etc.) et à l'organisation de la soirée Palestine qui a eu lieu le 12 décembre 2023.

De semaine en semaine, la population rouennaise, a été sensibilisée et a participé aux manifestations.

Pour en savoir plus :

- 2 films récents de Roland Nurier, « le char et l'olivier », une autre histoire de la Palestine » et « yallah Gaza » films de 2023 .

- 1 BD de Joe Sacco, auteur de bandes dessinées et journa-



liste américano-maltais, « Gaza 1956 », janvier 2010 (voir en page 8 le synopsis)

- 1 livre et 1 podcast de B. Orès/M.Sibony/S.Fayman, « Antisionisme, une histoire juive », 2023

- 1 livre de Charles Enderlin, journaliste et auteur franco-israélien, « Israël, l'agonie d'une démocratie », 2023

-2 livres de Jean-Pierre Filiu, historien et ex diplomate, « Main basse sur Israël, Netanyahu et la fin du rêve sioniste », 2019 et « Histoire du Moyen Orient de 395 à nos jours », 2023



Dominique et Michèle, ATTAC Rouen

Mort du poète Refaat Alareer : *If I must die*, son ultime texte

Dans la nuit du 7 au 8 décembre, les proches du poète palestinien Refaat Alareer annonçaient qu'il avait été tué dans un bombardement à Gaza City en même temps que son frère, sa sœur et quatre de ses enfants. Il était professeur de littérature anglaise à l'Université islamique de Gaza et donnait des cours sur Shakespeare.

*« Si je dois mourir,
tu dois vivre
et raconter mon histoire
vendre mes affaires
acheter un bout de tissu
et quelques morceaux de ficelle,
(fais en sorte qu'il soit blanc avec une
longue queue)
pour qu'un enfant, quelque part à Gaza
en regardant droit vers le ciel
alors qu'il attend son papa emporté
dans une explosion –
sans faire ses adieux à personne
ni à sa chair
ni à lui-même –
pour qu'il voie le cerf-volant, mon cerf-
volant, celui que tu as fait, prendre*

*son envol
et qu'il pense alors qu'un ange est là
venu ramener l'espoir
Si je dois mourir
que cela ramène l'espoir
et que cela devienne un conte »*

Refaat Alareer



A propos des mini-réacteurs nucléaires

Emmanuel Macron a annoncé la relance de la politique nucléaire et la construction de six nouveaux réacteurs de type EPR2, ainsi que le développement de programmes de petits réacteurs modulaires (SMR : Small modular reactor) et de réacteurs innovants (AMR : réacteur modulaire avancé) afin de pouvoir disposer d'au moins une tête de série dans les années 2030.

Quesako ?

« On n'a inventé aucun nouveau réacteur nucléaire en 70 ans » Harry Bernas

Les sous-marins nucléaires ainsi que les porte-avions et les brise-glace sont propulsés avec un petit réacteur nucléaire à eau pressurisée, qui occupe un volume de quelques dizaines de mètres-cube et utilise l'énergie dégagée par les réactions en chaîne induites par la désintégration de noyaux d'uranium 235 comme dans les centrales type REP (Penly 2 réacteurs de 1300 MW).

Les SMR utiliseraient aussi ce type de réacteurs U238, plus enrichi en U235. Puissance comprise entre 20 et 300 MW ils seraient « plus simples, petits, bon marché, légers, rapidement construits, très flexibles dans leurs objectifs, constitués d'éléments modulaires et bien sûr en cours d'étude avancée » (Harry Bernas)...

En fait, il n'en existerait qu'un seul en fonctionnement en Russie où cette technologie est la plus avancée. En effet les différents modèles sont à l'état de prototype « sur papier ». L'AIEA en recense 80 dans le monde. Les laboratoires redoublent d'ingéniosité pour proposer aux industriels celui qui sera le plus facile et le moins coûteux à construire. Mais il faudra aussi mettre en place toute la structure industrielle spécifique qui ne serait rentable qu'avec la construction d'environ 2 000 réacteurs par an. Or, la filière industrielle du nucléaire est l'une des seules où le coût de production baisse peu en fonction de l'augmentation du nombre d'unités produites.

- Le projet Nuward porté par un consortium réunissant EDF, le CEA, Technic Atome et Naval group serait financé par l'État ainsi que le projet d'AMR de Naaera.

D'après AREVA, il serait en phase d'industrialisation et serait destiné à l'exportation.

Le modèle américain Nuscale 20 fois plus petit qu'une centrale classique vient d'être abandonné car trop onéreux.

Les AMR auraient un réacteur à neutrons rapides comme le modèle français de Naaera, microréacteur à sels fondus à 700°C utilisant des combustibles déjà irradiés qui seraient ainsi recyclés et diminueraient la quantité de déchets (modèle du surgénérateur tel Superphénix) et le modèle Newcleo développé par une start-up italienne refroidi au plomb qui serait construit d'ici 3 à 4 ans. Ils pourraient être utilisés pour produire de la chaleur sur les sites industriels très gros consommateurs d'énergie.

Nucleo et Naaera ont déjà répondu à l'appel à projets de l'État doté d'environ 500 millions d'euros.

La Chine vient de mettre un AMR en service.

Mini en taille mais pas sans danger

La quantité de déchets nucléaires par kilowattheure produit serait équivalente à celle d'un EPR.



La multiplication du nombre de sites qui devront être surveillés augmente le risque d'attaques, d'accidents et de dissémination de matières extrêmement dangereuses comme le plutonium.

La surveillance des sites sera coûteuse.

De nombreux défis scientifiques seront à surmonter pour trouver par exemple des nouveaux matériaux résistant à la corrosion des sels fondus qui transportent le combustible nucléaire.

La désindustrialisation de la France a entraîné une perte significative des compétences dans toutes les industries en relation avec le nucléaire. 2,5 milliards d'euros seront mobilisés pour former

100 000 professionnels du nucléaire en dix ans. C'est un sacré défi.

Mais, vu les délais de mise en œuvre des prototypes et de la structure industrielle, **ils n'auront pas d'impact sur la transition climatique**. Il nous reste une dizaine d'années pour réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre.

Réf : Harry Bernas - physicien spécialiste des nanosciences - ancien directeur du Centre de Sciences CNRS Université Paris Saclay « Les merveilleux nuages- Que faire du nucléaire ? »,

Pour la Science hors-série n°121 Quelles énergies pour demain ?

Antoine Bonduelle- conférencier- membre du réseau Action Climat Dieppe 28 juillet 2023

Claudine , ATTAC Dieppe

Liquidation du FRET SNCF : une aberration !

Une nouvelle journée de mobilisation unitaire pour la défense du fret SNCF et contre sa liquidation était organisée mardi 21 novembre 2023, devant la gare de Sotteville-Lès-Rouen à l'initiative de tous les syndicats du rail : SUD Rail, CGT, UN-SA, CFDT, FO, avec l'appui des associations présentes dans l'Alliance écologique et sociale Attac, Greenpeace, Amis de la terre, Confédération paysanne et le Collectif Non à l'Autoroute A 133-134.



Elle a réuni environ 500 personnes, qui ont marché sous la pluie jusqu'au pont de Quatre mares.

Des élu.es municipales, aux et parlementaires locaux sont venu.es apporter leur soutien. En effet une enquête parlementaire a débuté, pour affiner les argu-

ments contre les choix gouvernementaux du tout-routier.

Les différentes prises de paroles ont dénoncé à la fois le diktat de la Commission européenne qui condamne les aides de l'État, soi-disant données au fret mais aussi la poursuite du démantèlement du service public du fret SNCF par le gouvernement annoncé en mai 2023.

Le projet d'autoroute A 133-134 et le démantèlement du fret participe de cette même politique destructrice de l'humain et de l'environnement.



Le projet du gouvernement prévoit entre autres mesures, la cession de 62 locomotives et de 40% des actifs immobiliers. L'élu local de Sotteville-Lès-Rouen a indiqué mardi matin que la municipalité avait été officiellement alertée sur le sujet des terrains sis sur la commune.

Depuis les années 1970, la part du fret dans le transport de marchandises a déjà été ramené de 75% à 10% en 2021.

77 % du transport modal est effectué par camions ; 17% par trains, 6% par bateaux.

Quant aux effectifs du fret SNCF, ils sont passés de 16 000 en 2000, à 5 000 en 2020.

Le projet d'autoroute A 133-134 qui vise à intensifier le transport routier d'Anvers jusqu'en Espagne sans passer par Paris et le démantèlement du fret participe de cette même politique destructrice de l'humain et de l'environnement.

Que voulons-nous ?



La sortie du Fret ferroviaire public des marchés de la concurrence demeure l'objectif de toutes ces résistances. Notez que notre revendication est du même ordre s'agissant du marché de l'électricité.

Alors que la bifurcation écologique s'avère de plus en plus urgente, nous ne pouvons accepter ce nouvel encouragement donné par le gouvernement au transport routier.

Les conséquences multiples et néfastes pour l'environnement sont innombrables en terme de pollution, d'atteinte à la santé.

D'autres solutions sont possibles, notamment le report modal de la route vers le rail est une des voies possibles pour lutter contre le réchauffement climatique.

Plus nous tarderons à engager ces mesures, plus il nous en coûtera !



Source : Tract intersyndical des salariés du fret SNCF, « Danger de mort sur Fret SNCF : NON à la liquidation », avril 2023.

Yves, ATTAC Rouen et Isabelle, ATTAC Louviers



L'association Épireuil - créatrice de deux épiceries sociales à Val de Reuil et à Louviers - a organisé cette soirée débat au cinéma de Val de Reuil avec la participation de Kevin Certenais, membre de l'association Réseau Salarial et co-auteur du livre "régime général"

Cette conférence a clôturé la journée thématique "une alimentation digne et durable pour tous".

Il s'agissait d'envisager l'avenir de l'aide alimentaire et le projet de sécurité sociale de l'alimentation autour de 3 temps forts :

Le matin : débats croisés entre les habitants/bénéficiaires de l'aide alimentaire, les professionnels de l'action sociale et du développement social, et les associations œuvrant dans le champs de l'aide alimentaire autour de 3 thèmes :

le lien entre l'aide alimentaire, agriculteurs et les entreprises de l'agro-alimentaire

- la différence entre le droit à être à l'abri de la faim et le droit à l'alimentation
- le projet Sécurité Sociale de l'Alimentation : avantages et inconvénients.

Sur cette dernière question les habitants /bénéficiaires de l'aide alimentaire ont exprimé un avis nuancé : *Un dispositif pour tous, qui ne demande pas de dossier spécifique, qui supprime la stigmatisation vécue par les familles pauvres lorsqu'elles ont besoin d'aide est très positif. Mais subsistent des incertitudes sur le fonctionnement :*

- *quels seraient les critères pour choisir les citoyens gestionnaires des caisses ?*
- *sur le financement : comment seraient établies les cotisations ?*
- *enfin, l'universalité du projet les inquiète : « les riches ont-ils vraiment besoin de ce nouveau droit ? »*

Le croisement des différents points de vue des participants peut se résumer ainsi :

- pour les habitants/bénéficiaires : l'avantage et l'inconvénient principal est l'universalité du projet

- pour les bénévoles des structures d'aide alimentaire, l'avantage majeur de la SSA serait l'accès pour tous aux produits frais et locaux, et la complexité d'instauration d'une nouvelle cotisation serait l'inconvénient principal.

-les professionnels de l'action sociale ont relevé l'intérêt d'un système universel respectueux de la dignité des personnes tout en mesurant les difficultés d'acceptabilité sociale et politique du projet.

L'après-midi : la fête de la soupe

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la journée de lutte contre le gaspillage alimentaire, Epireuil propose à des groupes organisés (centre social, écoles, centres de loisirs, associations...) et des individus, de cuisiner une soupe comme plat symbole de l'anti-gaspi. Un jury populaire et un jury d'experts ont récompensé les meilleures.



En soirée : La SÉCURITÉ SOCIALE de l'alimentation en débat.

Le projet sera décrit dans notre prochain numéro du journal ATTAC 276, en mars/avril 2024.



Réformes de la fiscalité

L'Observatoire de la justice fiscale d'ATTAC rend compte de rapports émanant d'autres institutions qu'Attac. Le 4ème rapport du Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital le reconnaît : les diminutions de l'imposition sur la fortune et sur les revenus financiers ont un coût exorbitant pour les finances publiques. Aucun ruissellement n'a été constaté en termes d'investissements et de créations d'emplois.

Ces diminutions d'impôts ne servent qu'à enrichir les plus fortunés.

Il en va de même pour les 465 dispositifs fiscaux dérogatoires qui profitent aux plus riches. La Cour des comptes les a chiffré à 94 milliards d'euros en 2022.

Plus on est riche, plus on est incité et plus on bénéficie de ces dispositions fiscales !

Quant au coût des allègements de cotisations sociales, la Commission des comptes de la sécurité sociale les a évalués à 81 milliards d'euros en 2022.



coût/rendement/impact de ces mesures.

Une remise à plat et un plafonnement de ces dispositifs fiscaux et sociaux sont vraiment indispensables.

Les économies qui en découleraient seraient fort utiles pour financer la bifurcation écologique, dont le coût

ne cessera d'augmenter, au fur et à mesure du retard pris par les gouvernements.

Enfin, l'Observatoire Européen de la fiscalité du laboratoire de recherche de l'économiste Gabriel Zucman, montre dans un rapport publié en octobre 2023, combien l'évasion fiscale, la dissimulation de richesses et le transfert de bénéfices dans les paradis fiscaux sont le résultat de choix politiques.

Deux mesures parmi d'autres sont proposées :

- instituer un impôt minimum mondial sur les milliardaires, égal à 2% de leur fortune.
- porter immédiatement le taux minimum d'imposition des multinationales à 25%.

Yves, ATTAC Rouen



« **Mémoires d'un juge trop indépendant : Boulain (1979), Urba (1991), Elf (1996), Clearstream (2004), Kerviel (2008)...40 ans d'affaires** »

Livre de Renaud Van Ruymbeke

Renaud Van Ruymbeke a été tout au long de sa carrière un grand juge d'instruction, il aura fait honneur à sa profession et à la justice.

Dans un livre de 259 pages, il nous fait revivre quelques uns des dossiers sur lesquels il a travaillé.

Il a dû faire face à de nombreuses pressions de la part de sa hiérarchie.

Parmi les dossiers instruits, plusieurs l'ont conduit dans le monde opaque des paradis fiscaux, des circuits occultes, du secret bancaire, des blanchiments d'argent, de l'évasion fiscale dont les enjeux se comptent en milliards d'euros.

Pour que le travail d'investigation des juges

d'instruction débouche sur des jugements et des condamnations, une coopération effective entre les magistratures des pays concernés est indispensable.

Déjà en 1996, Renaud Van Ruymbeke avait participé à une réunion publique de magistrats Européens. Ils rédigèrent l'Appel de Genève, qui demandait la signature de conventions internationales entre États.

Pour que le principe d'égalité s'applique, une réforme préalable reste à mener en France, il faudrait garantir l'indépendance de tous les magistrats, qu'ils soient du siège ou du parquet, alors qu'aujourd'hui encore leur carrière dépend du Ministère de la justice.



Renaud Van Ruymbeke
MÉMOIRES D'UN JUGE TROP INDÉPENDANT
BOULAIN, URBA, ELF, CLEARSTREAM, KERVIEL... 40 ANS D'AFFAIRES

PAR LA FENÊTRE OU PAR LA PORTE, livre de Jean-Pierre Bloc

C'est l'affaire France Télécom-Orange racontée par celles et ceux, salarié·es et syndicalistes, qui pendant des décennies ont combattu l'inhumanité d'une direction d'entreprise orientée uniquement par la rentabilité financière. C'est l'histoire d'une privatisation, de dizaines de milliers d'emplois supprimés, d'un management toxique ayant entraîné de nombreux suicides de

salarié·es et, au terme de deux procès hors norme, de la condamnation pénale de dirigeants du CAC 40.

Proposé par Yves, ATTAC Rouen



« **Les Magnifiques Sauvages** » - Un film documentaire sur les Gilets Jaunes.

Que retiendra-t-on des Gilets Jaunes dans quelques décennies ?

Si l'on laisse le pouvoir politico-médiatique décider, les gilets jaunes resteront dans l'histoire comme un mouvement de sauvages ayant tout détruit pour pouvoir rouler moins cher. Un épiphénomène, certes spectaculaire, mais qui ne laissera aucune trace dans la société.

Sauf que nous savons que la réalité est tout autre. Et puisqu'il est encore temps de le rappeler, ce film donne la parole à quelques-uns des dizaines de milliers de magnifiques sauvages qui ont vécu, de l'intérieur ou comme observateurs, cette bataille pour un monde meilleur,

plus humain, plus juste, réellement démocratique. L'occasion de se souvenir à quel point l'amour et l'amitié ont été le principal moteur de ce feu de joie.

Les Magnifiques Sauvages est disponible gratuitement sur toutes les plates-formes de « Cerveaux Non Disponibles » depuis le 13 novembre pour le 5ème anniversaire d'un des soulèvements populaires les plus importants depuis plus d'un siècle.

<https://www.youtube.com/watch?v=nEHYqvQJxu0>

Proposé par Michèle, ATTAC Rouen



Gaza

غزة

Paroles : JP HEBERT, 2009,
Musique : Solène DUPARC, 2013



Refrain

Gaza rasée, Gaza marty
Mais je n' veux pas partir
Gaza brûlée, Gaza martyr
Qu'il faudra rebâtir

Les avions bombardent
Sans interruption
Les toits, les mansardes
De toutes les maisons
Écoles, hôpitaux
Mosquées, dispensaires
Broyés dans l'étau
Des bombes à laser

Refrain

Safia n'est plus là
Mohamed non plus
Imad, Latifa :
Ils ont disparu.
Quatre-cents enfants
Que l'acier perfore
Dans le souffle ardent

Des bombes au phosphore

Refrain

Partout la morsure
Du feu qui dévore
Les murs lézardés
De notre misère.
Et pour être surs
Que nos morts sont morts
Ils ont bombardé
Le vieux cimetière

Refrain

La guerre et la mort
Ne gagneront pas
Nous serons plus forts
Que ce destin-là
D'Hébron à Naplouse
Jénine ou Gaza
Tout le peuple bouge
PALESTINE VIVRA !